

Trace écrite / Loi des tensions et intensités dans un circuit électrique

Loi n°1 :

L'intensité du courant électrique a la même valeur en tout point d'un circuit série : c'est la loi d'unicité de l'intensité

Loi n°2 :

L'intensité du courant dans la branche principale d'un circuit comportant des dérivations est égale à la somme des intensités dans les branches dérivées : c'est la loi d'additivité de l'intensité.

Loi n°3 :

La tension aux bornes d'un ensemble de dipôles branchés en série est égale à la somme des tensions aux bornes de chaque dipôle : c'est la loi d'additivité de la tension.

Loi n°4 :

Les tensions aux bornes de dipôles branchés en dérivation sont égales : c'est la loi d'unicité de la tension.